



L'abribus prévu à proximité du lotissement le Val a été posé. Il a été financé en partie par la commune et par une subvention du Conseil Départemental.



La façade de la salle polyvalente a été restaurée. Les travaux ont été réalisés selon les recommandations de l'Architecte des Bâtiments de France.



Borne recharge électrique

Le constat d'une sous-utilisation a été faite par le SDEEG. Si vous ne l'utilisez pas pour vos besoins personnels, vous pouvez faire connaître son existence et sa localisation sur la place publique.

## Mairie

## Petit-Palais

## & Cornemps

📍 106 route des Artigues de Lussac - 33570 Petit-Palais-et-Cornemps  
 ☎️ 05 57 69 62 03  
 🌐 [www.mairie-petit-palais-et-cornemps.fr](http://www.mairie-petit-palais-et-cornemps.fr)  
 ✉️ mail : [mairiepetitpalaisetcornemps@orange.fr](mailto:mairiepetitpalaisetcornemps@orange.fr)

**Horaires :** Secrétariat ouvert au public

Lundi : 9h - 12h et 14h - 18h30  
 Mardi : 14h - 18h30  
 Mercredi : 9h - 12h  
 Jeudi : 14h - 18h30  
 Vendredi : 9h - 12h et 14h - 18h30

### Congés d'été

Le secrétariat de la mairie sera fermé du 11 juillet au 17 juillet inclus.

Permanences les 12 juillet de 14h à 18h30 et 15 juillet de 9h à 12h.

Du 5 au 19 septembre inclus, permanences :

- les 6,8,13 et 15 septembre de 14h à 18h30--
- les 9 et 16 septembre de 9h à 12h

Du 25 juillet au 31 juillet inclus et du 16 au 31 août, le service urbanisme sera fermé.

## A retenir

**11 novembre 2022**

Si la situation sanitaire le permet, le repas annuel de la commune aura lieu après la cérémonie de commémoration. Seront invités le personnel communal, les conseillers municipaux et les personnes de plus de 65 ans. Vous serez informés en temps utile.

**20 novembre 2022**

Bourse aux jouets et Marché de Noël. La manifestation sera organisée dans la salle polyvalente par le comité des Fêtes.



Julie Leguern  
 Tél. 07 62 80 26 58  
[www.jlgcouture.fr](http://www.jlgcouture.fr)  
[jlgcouture@orange.fr](mailto:jlgcouture@orange.fr)



La SAS GPS a l'honneur de vous annoncer la nomination par arrêté du Garde des Sceaux en date du 18 février 2022, de Maître BOUJON Estelle, en qualité d'Huissier de Justice associée, venant succéder à Maître GOURSAUD Philippe.

## Journal municipal n°30

Juin 2022  
 Edité à 350 exemplaires

Directrice de la publication :  
 Patricia RAICHINI

Graphisme / Impression :  
 Caruso Aquitaine et URSELF



## Bulletin municipal n° 30

Juin 2022

*Chères et chers administrés,*

Après les restrictions pendant 2 ans dues à la Covid 19, nous voilà contraints de repenser nos achats. Sous prétexte de la guerre en Ukraine, certaines personnes font de telles réserves qu'il est devenu difficile de s'approvisionner en produits nécessaires au quotidien. La crainte de manquer fait oublier le partage. Comme je vous le disais dans le bulletin de juin 2021, « que peut être nous connaîtrions l'improbable lors d'un autre cycle ». Allons-nous vivre la restriction obligatoire en France comme en période de guerre ? Quelles conséquences celle-ci nous réserve-t-elle ?

Depuis décembre 2021, nous avons dû changer nos habitudes de déplacement. D'importantes dégradations responsables du risque d'effondrement du pont de la D 21 franchissant « Le Palais », cours d'eau classé, ont été constatées par les services du Centre Routier Départemental. C'est en partie l'irrespect des chauffeurs de poids lourds qui a amené le Directeur des infrastructures à prendre la décision de le fermer à la circulation. Cette situation prise par arrêté départemental est instaurée jusqu'au 31 décembre 2023 (si les études environnementales qui ont débuté début mai et se termineront mi-septembre sont en notre faveur), sinon il faudra compter un an de plus. Il en découle que de nombreux usagers empruntent notre réseau de voies communales et par mesures de sécurité, nous avons été amenés à modifier le sens de circulation car la chaussée de nos voiries est étroite. Le croisement des véhicules est dangereux et endommage gravement les accotements.

Fin mars, j'ai rencontré le Président du Département et je lui ai exposé notre problème qui ne peut pas durer si longtemps. Suite à cette rencontre, une réunion aura lieu courant juin.

Soyez prudents, car des personnes irrespectueuses ne connaissent ni règlement, ni loi.

Je vous souhaite à toutes et à tous de passer une belle saison estivale et j'espère vous rencontrer lors de la fête locale.

Le Maire, Patricia Raichini

## Mission Locale du Libournais



La Mission Locale exerce **une mission de service public de proximité** avec un rôle essentiel : accompagner tous **les jeunes de 16 à 25 ans** qui le souhaitent ou qui en expriment le besoin dans leur parcours d'insertion sociale et professionnelle.

Elle met en œuvre les dispositifs d'Etat

tel que la **Garantie jeunes** qui donne des outils pour travailler son projet, faire émerger ses compétences et sa motivation, développer son autonomie pour accéder à l'emploi ou à la formation en contrepartie d'une allocation mensuelle.

Parmi l'offre de service de la Mission Locale, **le Point relais Santé**, lieu d'écoute, qui soutient et accompagne les jeunes dans la mise en œuvre d'un parcours de santé.

Enfin, la Mission Locale c'est aussi l'**Espace Régional d'information de Proximité (ERIP)**, lieu d'accueil et de ressources ouvert à tout public pour un premier niveau d'information avec un appui personnalisé sur les questions de l'orientation et du choix professionnel.

Contactez la Mission Locale :  
 par Tel : 05 57 51 71 27 & par mail : [m.locale.libourne@wanadoo.fr](mailto:m.locale.libourne@wanadoo.fr)  
 Consulter notre site internet :  
[www.missionlocale-libournais.org](http://www.missionlocale-libournais.org) & rejoignez-nous sur **Facebook**

## IntraMuros



C'est le nom de l'application que vous pouvez télécharger gratuitement. La CDC a créé un compte pour chaque commune. Vous serez ainsi informés sur l'actualité, les événements et les services de votre commune et de ses alentours en temps réel.

## Budget 2022

La section de fonctionnement s'équilibre en dépenses et recettes pour un montant 801 463,45€.

La section d'investissement s'équilibre en dépenses et recettes pour un montant 253 945,77€.

Le budget est voté à l'unanimité au niveau des chapitres.

### Principales réalisations à effectuer pour l'année 2022 :

- Construction d'une plateforme à l'aire de Loisirs
- Acquisition de mobilier urbain
- Acquisition d'un tracteur et d'une épareuse
- Travaux enfouissement de réseau Route de l'église Saint Pierre.
- Travaux de voirie sur diverses voies communales
- Peinture à l'intérieur de la salle polyvalente

## La société BTVA change de propriétaire

BTVA, entreprise familiale spécialisée dans le recyclage automobile, installée sur la commune de Petit Palais et Cornemps a changé de main. Fondée en 1994 par les familles Tisserand et Boujon, BTVA et ses 10 collaborateurs traitaient 2000 véhicules par an sur un site agréé, parfaitement aménagé, répondant aux normes environnementales en vigueur.

La vente a été réalisée le 30 avril dernier. L'acheteur, le Groupe Dubourg, installé à Rauzan, autre entreprise familiale bien connue dans la région dont la principale activité est le recyclage automobile.

Les principaux objectifs seront :

Assurer la pérennité de l'entreprise, conserver l'effectif actuel et le renforcer par des recrutements à des postes de travail stratégiques, créer une vraie synergie des process et méthodes, développer la vente de pièces auto de réemploi afin de répondre à la demande grandissante des professionnels de l'assurance et de l'automobile.

## Territoires Educatifs Ruraux (TER)

### Accompagner ensemble la réussite scolaire

Lancé en janvier 2021 par le Ministre de l'Éducation Nationale, ce nouveau dispositif vise à accompagner la réussite des jeunes élèves et lycéens en zones rurales et éloignées. Il doit permettre de développer leurs ambitions scolaires pour leur avenir, de les inciter à la mobilité et de renforcer l'attractivité de l'école rurale.

Ce dispositif est désormais déployé sur le collège de Lussac et les écoles de rattachement dont celle du RPI Petit-Palais et Cornemps - St Sauveur de Puynormand.

Différents acteurs territoriaux sont mobilisés pour répondre aux projets élaborés par le collège ; associations, entreprises, collectivités territoriales, mairie, établissements scolaires, services de l'Etat...

Les axes du projet retenu s'articulent autour du sport, de la vie culturelle, de l'ouverture au monde. Un exemple concret : ouverture dès la rentrée prochaine d'une section Tennis au collège.

Une convention constitutive a été signée en février 2022 par Madame Anne BISAGNI-FAURE, rectrice, et les différents partenaires. Cela permet aussi d'obtenir un financement pour la mise en oeuvre des activités.

C'était le 1er TER de l'académie de Bordeaux. Espérons que les objectifs soient atteints et perdurent dans le temps.

## Informations importantes

### PLUI : Plan Local d'Urbanisme Intercommunal

La communauté de Commune du Grand Saint-Emilionnais vient de démarrer la **révision** de son PLUI qui remplacera d'ici 2024 le document d'urbanisme aujourd'hui en vigueur

Nous sommes en phase de consultation. Si vous avez un projet, venez le formuler à la mairie où **un registre spécifique** est mis à votre disposition. Vous devez rédiger vous-mêmes vos remarques et vos demandes.

## Les Petits Pas du Palais

L'association «Les Petits Pas du Palais» est une association de marche de Petit-Palais forte de près d'une centaine de personnes de Petit-Palais et des villages voisins.

Cette association organise de Septembre à Juin des activités diverses ; des marches bien sûr (tous les jeudi après-midi et un samedi après-midi sur deux), des sorties sur une journée (exemple une sortie à Saint-Macaire en Janvier ou une sortie à la Réserve Naturelle du Teich en Avril), un voyage sur 4 jours (exemple : le voyage en Bretagne), des repas conviviaux (exemple : le repas de début de saison en Octobre, la galette des Rois en janvier, un repas-dansant en Mars, un repas «grillades» en Juin).

Vous aimez marcher, vous aimez participer à des repas amicaux, vous aimez des sorties organisées, venez nous rejoindre dès Septembre 2022. (Adhésion 15 € assurance comprise).

Pour tout renseignement : F. Decauze 05 57 69 66 86



## Club de Gym de Petit-Palais



Il est temps de prendre sa santé au sérieux : alors venez nous rejoindre, venez bouger avec nous pour vous maintenir en forme !

La gymnastique est ouverte à tous (adolescents à partir de 15 ans, femmes, hommes, étudiants, retraités). Plusieurs

activités vous sont proposées au travers d'exercices debout, allongés, sur des steps, tapis, avec des ballons, des cerceaux, des poids lestés...

C'est une activité physique et dynamique tout en étant un loisir pratiqué dans une ambiance sympathique.

Vous pouvez opter pour 1 ou 2 séances proposées dans la semaine : Le lundi de 11h à 12h ou le mercredi de 19h à 20h à la salle des fêtes de Petit-Palais, 106 route des Artigues de Lussac.

Vous pouvez nous contacter au 06 83 48 56 19 ou 06 85 59 74 26 ou par mail [cholletnathalie42@gmail.com](mailto:cholletnathalie42@gmail.com)

## La CDC offre de nombreux services

### Pensez-y et profitez-en !

- **Bus France Services** : Une demi-journée par mois, un véhicule équipé d'ordinateurs stationne dans chaque commune. Une conseillère répond à vos interrogations et vous aide à accomplir en ligne vos démarches administratives.
- **Des sorties familles** sont organisées à un prix modéré.
- Des activités pour les ado : **SODA**
- **Centre de loisirs** pour les enfants
- **Activités Séniors** à partir de 55 ans, 2 fois par semaine : Café sénior le mardi (jeux, sports..) ; marche le jeudi matin de 9h à 11h. Pas d'inscription préalable et gratuité pour toutes les activités « séniors ».

La mairie de votre commune peut vous renseigner ou bien consultez le site de la CDC [www.grand-saint-emilionnais.fr](http://www.grand-saint-emilionnais.fr)